

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 9 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 DICOM 01 Contrat de partenariat culturel pour l'Exposition « Izis, Paris des rêves »

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 24 janvier 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités du contrat de partenariat culturel pour l'exposition « Izis, Paris des rêves ».

Sur le rapport présenté par M.Christophe GIRARD au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe du contrat avec la société Crévis

Article 2 : Sont approuvées les modalités du contrat avec la société Crévis

Article 3 : Le Maire est autorisé à signer ledit contrat.